OBJET

IMMEUBLE DE LOGEMENTS 10, RUE CITÉ-DE-LA-CORDERIE - 1201 GENÈVE PARCELLES 507 ET 2670 COMMUNE DE GENÈVE SECTION CITÉ 2^{ÈME} ZONE



PROGRAMME DES LOCAUX - SURFACES UTILES [SU]

S005-S0L	
Dépôts	28.80 r
Caves	37.20 r
Locaux techniques	26.60 r
011	00.60

REZ-DE-CHAUSSÉE		
Arcade 1	70.00	m ²
Douche - WC	3.00	m ²
Arcade 2	72.90	m ²
Douche - WC	3.70	m ²
Buanderie	8.40	m ²

SU	158.00	m²
Annexe:		
Vélos-poussettes-conteneurs	44.50	m²
SU	44.50	m²
SU	202.50	m²

ÉTAGES 1 À 3	
3 x 4 pièces	73.00 m ²
3 x 3.5 pièces	57.40 m ²
3 x 2 pièces	27.80 m ²
SU	474.60 m ²

COMBLES

Grenier	25.00	m ²
Local technique	3.00	m ²
Local concierge	4.50	m²
SU	32.50	m ²

3 x 2 pièces	27.80	m ²
SU	474.60	m ²

CHRONOLOGIE Préavis municipal du PLQ 29383, Ilots 5a et 7 aux Grottes Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal

Octroi de l'autorisation de construire Octroi de l'autorisation de construire du pavillon provisoire Vote du crédit de construction par le Conseil municipal Début des travaux Inauguration

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE

Département des constructions et de l'aménagement Service d'architecture 25, rue du Stand -1204 Genève Tél. 022 418 21 00 Service de l'énergie Unité conservation du patrimoine Gérance immobilière municipale

MANDATAIRES ARCHITECTES

Urner & associés SA

M Architecture Sàrl, Patrick Marmet INGÉNIEURS CIVILS

	INGÉNIEURS CHAUFFAGE, VENTILATION
mai 2005	ET INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE
20 mars 2007	Putallaz ingénieurs conseils Sàrl

9 juin 2009 INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS 13 octobre 2009 Netcorp SA

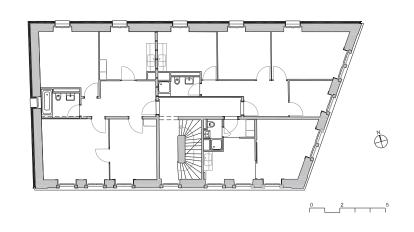
13 mai 2009 INGÉNIEURS SANITAIRES 11 janvier 2010 Pierre Buclin, ingénieurs conseils SA

30 mars 2011 INSTALLATIONS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES SES, Société d'Energie Solaire SA

BUDGET

Fr. 170'000.-Crédit d'étude Fr. 3'318'860.-Crédit de construction Fr. 3'488'860.-Total des crédits votés Coût de construction Fr. 3'025'000.-VALEURS STATISTIQUES (selon norme SIA 416)

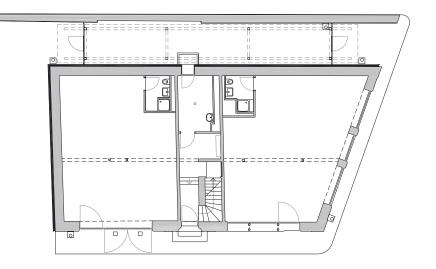
Surface de terrain	ST	286 m²
Surface bâtie	SB	265 m²
Volume bâti	VB	3'600 m³
Surface de plancher	SP	1'147 m²
Surface utile	SU	802 m²
Prix/ m³	CFC 1-9 / VB	Fr. 840
Prix/ m³	CFC 2/VB	Fr. 695
Prix/ m²	CFC 1-9 / SP	Fr. 2'637











10, RUE CITÉ-DE-LA-CORDERIE

RÉNOVATION **LOGEMENTS**



REZ-DE-CHAUSSÉE

RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE 10, ternaire. Ces deux façades présentent une L'immeuble était en très mauvais état. Les RUE CITÉ-DE-LA-CORDERIE

NOTICE HISTORIQUE

trapézoïdale au sud du quartier des Grottes, nuité bâtie. Composé à l'origine de deux – llots 5a et 7 – adopté en 2005. étages sur un rez-de-chaussée destiné à un atelier de serrurerie, il a été rehaussé d'un MOTIF DES TRAVAUX étage durant la première moitié du XX° siècle. Il s'agit d'un des premiers immeubles Dans les années 1960, la Ville de Genève Corderie est ainsi le premier bâtiment rénové de logements implantés dans le secteur. La s'est rendue propriétaire d'un grand nombre qui couvrira ses besoins en chauffage exclufaçade principale, située au sud, est de fac- d'immeubles dans le quartier des Grottes. A sivement par des énergies renouvelables. ture néoclassique et composée symétrique- partir des années 80, elle entreprend de ment : deux groupes de trois fenêtres enca-rénover son patrimoine, tout en maintenant drent l'axe médian comportant la porte d'en-le caractère populaire du quartier. La rénotrée et les fenêtres de la montée. La façade vation du bâtiment 10, rue Cité-de-lalatérale, à l'est, suit la même organisation Corderie s'inscrit dans ce processus.

modénature accusée : chaînage d'angle et seules transformations apportées remontent de l'escalier, bandeau saillant, encadre- à 1940 avec l'installation de WC dans les ments et tablettes des fenêtres. Acquis par appartements et à 1996 avec la réfection de la Ville de Genève en 1977, ce bâtiment, de la toiture. Mais il n'y avait ni installations de Construit en 1861 sur une parcelle de forme par son implantation particulière, ses chauffage ou de ventilation, ni salles de valeurs architecturales et historiques, a été bains. La structure porteuse devait être le bâtiment se présente comme une sorte considéré comme digne d'intérêt et élément consolidée et des interventions sur l'enved'immeuble-villa, détaché de toute conti- à conserver dans le plan localisé de quartier loppe et les installations techniques étaient

indispensables.

Par ailleurs, la Ville de Genève a souhaité faire de cette rénovation un projet pilote en matière énergétique. Le 10, rue Cité-de-la-

PRINCIPALES INTERVENTIONS

blocs cuisines. Les appartements ont été pour les arcades. et salles d'eau. Les anciennes portes et armoires ont été conservées et réparées. Par Une attention particulière a été portée à aménagée pour les habitants du quartier contre, les portes d'entrée ont dû être chan- l'isolation de l'enveloppe du bâtiment. La toi- qui se l'approprieront en créant leur propre gées pour répondre aux normes de sécurité ture a été isolée et les façades ont été trai- espace et en l'entretenant.

3,5 pièces et d'un de 4 pièces. Les greniers ouvertes. Les fenêtres ont toutes été dotées L'immeuble a été doté du confort usuel par dans les combles ont été réorganisés et de triples vitrages. l'installation d'un chauffage central et de rénovés. Au sous-sol ont pris place un local Les vitrines des arcades ont été remplacées salles de bains, la création d'une buanderie technique (chaufferie, accumulateur d'eau, par de nouvelles devantures métalliques et au rez-de-chaussée et le remplacement des pompe à chaleur), trois caves et deux dépôts en verre isolant. Leurs contrecoeurs ont été

repeints, certaines de leurs parois doublées, L'annexe du rez-de-chaussée a été démolie ciennes structures en fonte ont été les parquets réparés et vitrifiés et de nou- et remplacée par un couvert grillagé où dégagées. veaux carrelages installés dans les cuisines seront entreposés les vélos et les poubelles. A l'extérieur, une zone délimitée par un

tées différemment selon leur exposition : au Il a fallu renforcer la structure du bâtiment et sud et à l'est, elles ont reçu un crépi isolant **CONCEPT ÉNERGÉTIQUE** refaire à neuf ses installations techniques. tandis que celles au nord et à l'ouest ont été Toutefois, sa typologie n'a pas été modifiée: isolées par une épaisseur de 12 cm de laine Le 10, rue Cité-de-la-Corderie est un projet on a maintenu les deux arcades du rez-de- de pierre. Cette intervention est visible grâce pilote pour la Ville, qui illustre concrètement chaussée en y ajoutant des sanitaires et les à un profilé métallique marquant les angles le renforcement de sa politique énergétique trois étages de logement se composant cha- du bâtiment. Sur la façade ouest, trois fenê- ainsi que sa capacité à réaliser dès

cun d'un appartement de 2 pièces, d'un de tres pour les salles de bains ont été

démolis et sur l'une d'entre elles, d'an-

revêtement minéral et de la verdure a été

son objectif «100% renouvelable en 2050». l'offre SIG Vitale Vert (énergie renouvelable). Il s'agit ici du premier proiet de rénovation conforme à cet objectif.

géothermiques vont chercher l'énergie en teurs de présence et l'usage systématique opérations publiques ou privées. sous-sol, jusqu'à 165 mètres de profondeur. de self électronique de classe A2. Les équi-Des panneaux solaires thermiques, intégrés pements électriques et les luminaires ont été La consommation énergétique primaire pour en toiture, préchauffent l'eau chaude sani- choisis en fonction des performances les besoins en chauffage et eau chaude taire et fournissent un appoint pour le requises en classe AAA+. lement de la chaleur au système de basse consommation «Energy». chauffage.

L'électricité consommée par la pompe à l'ensemble des besoins en énergie du bâtichaleur est compensée à 50 % par la proment sont donc le soleil et la chaleur de la duction d'une centrale photovoltaïque de terre. Ainsi, aucune émission de gaz pol-

aujourd'hui des projets en adéquation avec tion résiduelle sera fournie par le réseau via UN EXEMPLE POUR LE FUTUR

chauffage. L'installation de ventilation dou- Quant aux équipements sanitaires, ils ont installation conventionnelle. ble flux est équipée d'un récupérateur de été sélectionnés afin de limiter les consomchaleur à haut rendement, qui restitue éga- mations d'eau et répondent au label de

Les énergies primaires utilisées pour assurer 60 m² construite en toiture. La consomma- luant n'est diffusée dans l'atmosphère.

23 MJ/m

Le couplage pompe à chaleur – énergies Les appareils et installations sont conçus de solaires thermique et photovoltaïque facon à limiter la consommation d'électri- confère une forte valeur environnementale à Le bâtiment est chauffé grâce à une pompe cité. Celle-ci est par ailleurs réduite par un l'immeuble du 10, rue Cité-de-la-Corderie à chaleur. Pour l'alimenter, quatre sondes dispositif de régulation au moyen de détec- qui pourra servir d'exemple à de futures

sanitaire est divisée par 10 en regard d'une





ilan thermique al besoins de chaleur, après déduction





JISINE DEPUIS LE SÉJOUR